

LYCÉE DES ARTS.

LE COMMISSIONNAIRE DE SAINT-LAZARE.

Un acte de vertu vaut tous ceux du génie!...

Imprimé aux frais du LYCÉE, *au profit du* C. CANGE.

J'ABANDONNE aux talens de nos plumes nerveuses,
Le soin de célébrer ces ames vigoureuses,
Qui, pour la République, affrontant les hasards,
Vont braver les dangers de Neptune et de Mars;
Pour ce siècle étonnant il faudroit des Homères:
Et je ne peux chanter que des choses légères,
Des actes tout unis d'honneur, de probité;
Qui rappellent en nous la sainte humanité.
Oui, c'est dans cette classe, autrefois dite obscure,
Qu'on retrouve par-tout la sensible nature;
De ces hommes de bien, d'un esprit ingénu:
Leur corps respire l'air, leur ame la vertu.
J'aime à les célébrer, ne pouvant les atteindre,
Et ma Muse, en ces vers, entreprend de vous peindre
Un acte vertueux, le fait est attesté;
Je vais le raconter avec simplicité.

Dans la maison d'arrêt dite de Saint-Lazare,
Un citoyen fut mis, sur un léger soupçon,
Sur un propos, peut-être indiscret ou bisarre;
Enfin, il étoit en prison.
Cet homme étoit peu riche, et sa triste famille,
Sa femme, trois enfans, deux garçons, une fille,

Vivoient de son travail ; mais ce coup désastreux
Les plongea, tous les cinq, en un malheur affreux.

Pour s'informer du sort des enfans, de leur mère,
Il envoya chez elle un commissionnaire
Leur dire son état, et s'informer du leur. . .
CANGE est le nom de l'homme ; il ne vit que douleur
Au logis indiqué ; la femme dans les larmes,
Les cris, le désespoir, les plus vives alarmes :
Mon mari périra, son trépas est certain,
Et ces pauvres enfans qui demandent du pain !

Consolez-vous, dit Cange, un ami de votre homme,
Dans la même prison, lui remit une somme ;
Je ne sais pas combien ; mais ces cinquante francs
Qu'il m'a dit d'apporter, en sont de sûrs garants :
Prenez. Il lui remet l'assignat salutaire
Qui leur redonne, à tous, l'aliment nécessaire.
Il retourne au mari. La femme et les enfans
Se portent bien, dit il ; voici cinquante francs,
Qu'a remis en ses mains une bonne voisine ;
Prenez, servez-vous-en, comme je l'imagine,
Vous en avez besoin, . . . elle en promet encor.

Deux jours après, c'étoit le neuf de Thermidor ;
La France, alors, en proie à des brigues infames,
De nos Catilinas anéantit les trames ;
On les vit tous tomber sous le glaive des loix,
Et la France vengée a repris tous ses droits.
Ce grand coup, dont l'éclat écrasa Robespierre,
Ouvrit, au même instant, les portes des cachots ;
Et la justice, enfin, rendit à la lumière
Notre bon patriote, accusé de complots.
Il sort, il voit le ciel, il vole vers sa femme,
Il la serre en ses bras, caresse ses enfans ;
Après mille transports élancés de leur ame,

Après mille propos l'un de l'autre naissans,
Ils se disent, entr'eux, ces mots intéressans :
Quel est, mon cher ami, quel est cet honnête homme
Qui, pour nous soulager, t'a remis cette somme ?
A moi ? — Sans doute, à toi. — Toi, dis auparavant
Quelle est cette voisine à qui nous devons tant,
Lorsque tu m'envoyas cinquante francs, par Cange.
— Moi, je n'ai rien reçu d'une voisine. — O ciel !
Rien ? - Non. Comment, non ? - Non. - Il me paroît étrange
Que nous ayons reçu ce secours mutuel
Et presqu'en même tems ; c'est extraordinaire.
Courons interroger le commissionnaire.

Tranquille sur un banc, auprès de la prison,
Il attendoit, pour faire une commission ;
Il les voit, il s'enfuit, il craignoit de paroître
Aux yeux des citoyens qui lui doivent leur être.
Ils le trouvent enfin : Mais, Cange, dis-nous donc,
D'où venoit cet argent ? Qui nous a fait ce don ?
— Que vous importe ? - Tout, et nous voulons apprendre
Quel est ce bienfaiteur et cet ami si tendre.
— Vous ne le saurez pas. — Parbleu, nous le saurons ;
Je ne te quitte pas. — Voilà bien des raisons.
C'est moi. Je vous voyois accablés de misères,
J'ai fait ce que j'ai dû, n'êtes-vous pas mes frères ?
Je n'avois que cent francs, je n'ai pu faire mieux.
Des larmes à l'instant coulèrent de leurs yeux ;
Ils embrassèrent Cange, et de sa bienfaisance
Il se crut trop payé par leur reconnoissance.
Je ne m'attendois pas, dit-il, à ce plaisir ;
On m'avoit assuré que vous deviez périr !

O sainte humanité ! combien tes vives flammes
Répandent de douceur dans le fond de nos ames ;

Fais que tous les Français soient tous de vrais amis ;
Sous les plus sages loix, fais qu'ils soient tous unis ;
Bannis de leurs foyers les fureurs et la guerre,
Qu'ils servent de modèle au reste de la terre,
Et que, dans l'univers, heureux de leur destin,
Le peuple le plus brave en soit le plus humain.

Par le Citoyen J. M. SEDAINE.

La 1[ere] Sanculotide de l'an 2[e] de la République, une et indivisible.

Nouveau trait. — Cange a un beau-frère qui est aux frontières, et dont la femme vient de mourir en laissant trois enfans. — En rentrant, il trouve sa femme en pleurs. — Ma pauvre sœur, dit-elle, n'est plus ! Que deviendra cette pauvre famille ? Qui en prendra soin ? — Allons, console-toi, dit Cange, ne pleure pas. Je les prends moi, nous vivrons tous ensemble. Il est chargé aujourd'hui de six enfans en bas âge. — Sa demeure est rue fauboug Denis, maison des ci-devant Sœurs-Grises, N°. 46.

A PARIS,
De l'Imprimerie de la FEUILLE DU CULTIVATEUR et du LYCÉE DES ARTS, rue des Fossés-Victor, n°. 12.